l'exercice 1894 — demande qui est acceptée — le Conseil renvoie toutes ces questions à la commission des finances.

Taxe militaire. — Jeunes gens à exempter. — M. LE MAIRE. — La liste comprend 14 de ces jeunes gens ; d'après les renseignements que nous avons recueillis sur chacun d'eux vous pouvez certainement donner un avis favorable. Le Conseil se range à l'avis de M. le Maire.

Rues à ouvrir dans le quartier de l'église Saint-Pierre. — M. LE MAIRE soumet, au Conseil, le plan qui a été dressé, et, après différentes observations, cette question est renvoyée à la commission de la voirie.

L'assainissement de la rue de la Limite. — M. LE MAIRE. J'ai reçu hier une lettre de M. Dambron, secrétaire du Parti ouvrier de Croix, qui nous demande de bien vouloir nous occuper de l'assainissement de la rue de la Limite ; cette question a déjà été soulevée plusieurs fois et nous n'avons jamais pu arriver, comme cette rue est mitoyenne avec Roubaix à nous entendre avec cette dernière ville, maintenant qu'il y a un nouveau Conseil à Roubaix, je vous proposerai de renvoyer cette demande à la commission de la voirie qui pourrait demander une entrevue avec celle de Roubaix et discuter la chose à fond. — Adopté.

Observations diverses. — M. DESRUMAUX. Nous avons supprimé, lors d'une dernière séance, le sentier qui conduit à la ferme Beaucarne pour l'élargir, ne pourrait-on pas y construire un aqueduc ? De plus, je serais désireux, ainsi que tous les habitants de la Makelterie, que l'on y fasse le service de l'ébouage régulièrement.

M. LE MAIRE. — C'est une question à étudier. — Renvoyé aux commissions.

M. CAEN. — Je prierai le conseil de bien vouloir prendre une décision tendant à installer dans ce quartier populeux du Thoris, une boîte aux lettres.

M. GOBLET fait remarquer que d'autres quartiers sont dans le même cas.

Après d'autres observations, le Conseil décide que des boîtes à lettres seront installées dans les endroits les plus nécessaires de la commune.

M. CAEN. — J'ai une question très importante à vous poser et qui mérite toute votre attention, elle est relative à l'établissement d'asiles dans les quartiers les plus éloignés des écoles, pour que les mères de familles, qui auraient besoin d'y envoyer leurs jeunes enfants, pendant leur absence, puissent les y déposer. Je ne vous demande pas de prendre une délibération de suite, mais de voter la chose en principe.

M. LE MAIRE. — Oui, en effet, il y a quelque chose à faire dans ce sens, mais il faudra bien étudier les endroits où on les placera.

Le Conseil renvoie cette demande aux Commissions des finances et des écoles.

M. LAMBLIN. — Depuis un certain temps, je reçois des réclamations chez moi, au sujet du mauvais état des eaux des écoles de filles et de garçons du Créchet, ces eaux ne sont pas buvables; ne pourrait-on pas y remédier de suite ?

M. LE MAIRE. — Nous prenons note de votre observation et ferons le nécessaire.

La séance est levée à 10 h. 20.

CHEMIN DE FER DU NORD. — *Excursions : 1° à Etretat et à Fécamp; 2° au Mont St-Michel et a Jersey.* — Nous apprenons que la Compagnie du chemin de fer du Nord met à la disposition des voyageurs, dans toutes les gares et stations de son réseau, des billets d'aller et retour à prix réduits pour les deux excursions ci-apres, organisées par les compagnies de chemins de fer avec le concours de l'agence des Voyages Economiques.

1° A Etretat et Fécamp (départ de Paris-Saint-Lazare le 4 juin à 5 h. 45 du soir, retour le 6 juin à 11 h. 15 soir).

2° Au Mont St-Michel et à Jersey en visitant Grandville et St-Pair (départ de Paris-Montparnasse le 4 juin à 9 h. du soir, retour le 10 juin à 4 h. 30 matin).

Les prix de l'excursion au départ des gares du Nord varient selon l'éloignement du point de départ, savoir :

Excursion à Etretat et Fécamp : 1re classe entre 50 fr. 10 et 90 fr. 60; 2e classe entre 50,75 et 74,05.

Excursion au Mont St-Michel et à Jersey : 1re classe entre 129 fr. 10 et 163 fr. 60; 2e classe entre 117,25 et 140,25.

1° Les billets de chemin de fer; 2° les repas et séjours dans les hôtels correspondants de l'agence des Voyages Economiques; 3° les voitures et omnibus; 4° la visite des monuments et des musées; 5° les guides et interprètes; le tout aux conditions du programme et de l'engagement de l'agence remise à chaque excursionniste.

Les voyageurs pourront obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant, soit aux services commerciaux (bureau des tarifs voyageurs de la Compagnie du Nord), soit à l'agence des Voyages Economiques, 17, rue du Faubourg Montmartre, et 10, rue Auber, à Paris.

Concerts et Spectacles

Les concerts publics. — Voici le programme des concerts qui auront lieu, le dimanche 29 mai, de 3 à 7 heures, à Barbieux, et le jeudi soir, 2 juin, place de la Liberté :

1re Partie — Concordia-Harmonie : Allegro militaire, X; ouverture du *Lac des Fées*, Auber; polka pour piston, X.

2e Partie. — L'Avenir, orphéon : *Les Guides du Mont-Blanc*, Ritz; *L'Orphéon c'est le peuple*, Saintis.

3e Partie. — Concordia-Harmonie : Fantaisie sur *Fra Diavolo*, Auber; *Le Val d'Andorre*, fantaisie, Halevy; *Sous les Lilas*, grande valse, Labob.

Tourcoing. — *Excelsior-Théâtre.* — A noter le succès obtenu ici par la troupe de M. Gauthier qui a déjà donné quelques pièces de répertoire, telles que : *Le Maître de forges, La Porteuse de pain, Martyre, Les deux Orphelines.* Il y a salle comble à chaque représentation. On jouera demain le drame si populaire : *Le Bossu ou le Petit Parisien.*

— La *Fanfare des Intimes*, dirigée par M. Rédelé, donnera aujourd'hui dimanche, à 7 heures du soir, à la salle du Casino, rue Nationale, un grand concert suivi de bal.

— *Salle des Fêtes de la place Leverrier.* — Mardi 31 mai, une seule représentation par la troupe Jane-Mary de *la Gardeuse de dindons*, pièce en trois actes, et *Allons voir ça*, folie-vaudeville en trois tableaux.

— *La Fanfare du Point Central* exécutera sur la Place Thiers, le dimanche 29 mai 1892, à 5 h. du soir, les morceaux ci-après :

1. Allegro militaire, Brutin F.; 2. *La Croix de Jérusalem*, Bleger; 3. *Mignonnette*, polka-mazurka, Madlen; 4. *Gemma de Vergy*, fantaisie pour trombone, X...; 5. *La Sultane des Indes*, Bléger; 6. *Merle et Pinson*, polka pour piston, X... Des chaises seront mises à la disposition du public.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du samedi 28 mai.* — BANQUEROUTE SIMPLE. — M. J.-B. F... qui était marchand de lissus de soie à Roubaix a été déclaré en faillite : il n'avait exercé le commerce que pendant quelques mois. A la suite d'un rapport fort circonstancié du syndic qui déclarait avoir déclaré dans la gestion de la maison de F... des circulations d'effets de complaisance en grand nombre et avoir constaté des dépenses exagérées, F... fut, après instruction, mis en état d'arrestation. Il était depuis deux mois en prévention quand, à l'audience de samedi, il comparait devant le tribunal sous l'inculpation de banqueroute simple.

M. Chatteleyn, syndic, fait l'exposé de la situation.

Après une très longue plaidoirie de Me Villaret, qui s'efforce de faire écarter, des diverses opérations, tout caractère délictueux, F... est condamné à six mois d'emprisonnement.

DES DOUANIERS ont en maille à partir avec des fraudeurs qui ont refusé de se laisser visiter et qui, au lieu dit « le Pignon noir », à Wattrelos, ont commis des violences à l'adresse des préposés.

Jules Bayart et Bruno Waeghe — ce sont les inculpés — font opposition aux préposés. Remis à jeudi.

POUR VOL au préjudice d'un habitant de Croix, dans des circonstances qu'à l'audience vient relater le garde Lecomte, Delvoie Charles se voit infliger une peine de deux mois.

POUR REBELLION ET OUTRAGES, Arthur Créus, de Roubaix, dont l'affaire était déjà venue hier, est conçamné à 15 jours de prison et 5 fr. d'amende.

DES COUPS OUT, suivant la prévention, été portés à M. Joniers, chauffeur à Tourcoing, par Bonneville Emile et Rosine Nasseur. Bonneville est acquitté. Rosine Nasseur 25 fr. d'amende avec application de la loi Béranger.

STATISTIQUE. — Il a comparu aux audiences de cette semaine, trente jeunes gens de moins de vingt-un ans.

Me CONFORME.

NORD

Le renouvellement des Conseils généraux. — La date du renouvellement des Conseils généraux sera probablement fixée au 7 août prochain.

LES TIRS A L'ARC

ROUBAIX. — A l'occasion de la ducasse du Coq français la société des « Amis Réunis » établie à l'estaminet de la *Potennerie*, a donné hier un concours international de tir à l'arc à la perche; un grand nombre d'étrangers ont répondu à l'invitation. 164 tireurs ont pris part à ce concours. Voici les noms de ceux qui ont abattu les oiseaux primés : Le coq, 150 fr., M. J.-B. Degreve, membre de la société des Amis réunis de Roubaix; 1re poule, 100 fr., M. Victor Crève, à Roubaix; 2e, 100 fr., restée sur la perche; 3e, 50 fr., M. Marcelle Crève, à Roubaix; 4e, 50 fr., M. Eugène Barisiaux, à Tournai; avant-dernier petit oiseau abattu, 30 fr., M. Désiré Seys, à Roubaix; dernier petit oiseau abattu, 40 fr., M. Louis Desmettre, de Lers-Nord.

CROIX. — Un tir à l'arc aux jambons (au but) a eu lieu hier chez Caby, débitant, Place de Croix, il y avait environ 140 tireurs, ce qui a donné une animation peu accoutumée à la ville ; les prix chaudement disputés par l'élite des archers de Roubaix et des environs, ont été, après un brillant concours, répartis comme suit : 1er prix, A. Duvernay, Roubaix ; 2e, Vandenhoute (dit *Toubac*), Cœur-Joyeux; 3e, A. Le brun, Cœur-Joyeux ; 4e, Joseph Lucifer, Tourcoing; prix de bas nombre, Hacquart, Cœur-Joyeux ; prix de mouche, Desurmont, (Noir-Bonnet).

LES COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Dimanche 29 mai 1892, à midi précis, chez Oscar Savary, 23, rue du Tilleul, l'on battra quatre paires citées à 40 francs; il y a de nombreux paris d'engagés.

— Lundi 30 mai, « Au Bon Vivant », 38, rue des Champs, belle partie contre Estaimpuis, 2|3 mort pour 50 francs. Paires de plaisir à 10 francs.

— Dimanche 5 juin, jour de la Pentecôte, chez César Vandamme, 38, rue des Champs, se jouera une belle partie à 3|5 mort pour 200 francs, paires de plaisir à 20 fr., contre M. Emile Chocolat, d'Yseghem, et un industriel de Roubaix, faisant partie de la société de l'« Etoile ». On battra six paires, la mise au parc à 6 heures. C'est dans cette partie que vont se rencontrer les meilleurs coqs de la France et de la Belgique.

TOURCOING. — Jeudi 26 mai a eu lieu une partie d'attaque d'un 3 de 5 morts pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs, chez M. Dutat, estaminet du Boulevard ; contre la société du Beau jardin de Roncq. En voici le résultat : M. Dutat a gagné le 3 de 5 contre la société de Roncq.

Lundi, 30 mai, aura lieu une belle partie d'un 2 de 3 morts pour 25 francs, paires de plaisir à 5 francs, chez M. Victor Deconninck, café du Tribunal, rue de l'industrie contre les amis réunis.

JEUX DE BOULES A LA PLATINE

TOURCOING. — Dimanche 29 mai, aura lieu un jeu de boule à la platine pour des jambons, chez M. Vandamberghe, cabaretier rue Neuve-de-Roubaix. La mise sera de 0,40 c.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX — Déclarations de naissances du 28 mai.* — Florent Vanloo, Impasse Barbe d'Or, 18. — Raymond Berte, rue de la Vigne, 92. — Nicolas Leville, rue de l'Ermitage, cour Cocheteux, 2. — Emile Claeys, rue de l'Hommelet, cour Lehoucq, 1. — Palmyre Verbeke, rue d'Alger, cour Abdel-Kader, 40. *Mariages.* Eugène Delannoy, 23 ans, contre-maître, rue des Fleurs, 27, et Marie Cordonnier, 23 ans, fileuse, rue du Vieil-Abreuvoir. — Casimore Lamblin, 26 ans, paqueteur, rue de Lannoy, 29, et Sophie Noel, 23 ans, bordeuse, rue de Lannoy, 27. — Pierre Honoré, 31 ans, fileur, rue de la Vigne, et Marie Boitte, 28 ans, rattacheuse, rue de l'Alouette. — *Déclarations de décès du 28 mai.* — Julie Delerue, 72 ans, rue Saint-Etienne, 16. — Léonie Duchaussier, 10 mois, rue de Luxembourg, cour Warrem. — Léonie Boutten, 2 ans, *rue des Chasseurs*, 14.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 28 mai. — Marie Vansteene, rue de Paris. — Edouard Dannels, rue de Mouveaux. — Julie Lebrun, rue du Touquet. — Toni Beresmes, rue Claire Lemettre. — Jules Rousse, sentier de Roncq. — Germaine Delhoute, rue Fin-de-la-Guerre. — Louis Vanhecke, rue de la Croix-Rouge. — *Publications de mariages.* — Jules Desplanques, 23 ans, tisserand, et Claire Devos, 20 ans, journalière. — Carlos Callewaert, 25 ans, tisserand, et Natalie Parent, 26 ans, dévideuse. — Henri Claris, 24 ans, ourdisseur, et Eulalie Duvivier, 19 ans, bonneuse. — Emile Marquette, 21 ans, cordonnier, et Marie Bruyneel, 34 ans, sans profession. — Désiré Ghesquière, 25 ans, batteur, et Malvina Houpline, 25 ans, peigneuse. — Noël Barbet, 24 ans, fileur, et Juliette Verne, 21 ans, bobineuse. — Joseph Prouvet, 21 ans, employé, et Victorine Vandepottie, 22 ans, tailleuse.

Mariages. — Eugène Honoré, 25 ans, tisserand, et Hermance Vandekerckhove, 25 ans, doubleuse. — Jean Duthoit, 35 ans, contre-maître, et Sophie Ladsous, 44 ans, sans profession. — Pierre Deskindere, 30 ans, manœuvre, et Prudence Leplat, 23 ans, soigneuse. — Charles Moermau, 25 ans, tisserand, et Phanaïde Vandache, 27 ans, ménagère. — Jules Vorreux, 22 ans, tisserand, et Zélie Planckaert, 23 ans, dévideuse. — Désiré Crépel, 26 ans, mécanicien, et Blanche Michiels, 25 ans, soigneuse. — Frédéric Buyssens, 18 ans, tisserand, et Romaine Dhaeze, 19 ans, dévideuse. — Camille Buyssers, 26 ans, tisserand, et Marie Vanelslander, 20 ans, dévideuse. — Camille Declercq, 23 ans, tisserand, et Marie Steux, 22 ans, rattacheuse. — François Hocepied, 27 ans, garçon brasseur, et Irène Ente, 25 ans, journalière. — Jules Leclercq, 23 ans, trieur, et Laurence Delfaque, 22 ans, moulineuse. — Henri Desbonnet, 31 ans, tisserand, et Hermance Dujardin, 29 ans, sans profession.

Déclarations de décès du 28 mai. — Séraphine Gevaert, 4 ans, rue de la Ferme. — Victor Beuschaert, 7 ans, à la Croix Rouge. — Marie Courtecuisse, 36 ans, sans profession, Hôpital-Civil. — Louis Delcroix, 33 ans, coiffeur, rue de la Folie. — Rosalie Duponchelle, 75 ans, sans profession, rue de Mouvaux.

WATTRELOS. — Déclarations de naissances du 19 au 26 mai. — François Gall 1, Sapin-Vert. — Germaine Cooreman, Petit-Tourcoing. — Paul Debarleuze, Touquet. — Léon Carbonnet, carrière des Prés. — Hélène Lepoutre, Beaucamp. — Blanche Fermont, Vieille-Place. — Célina Bouquet, Sartel. — *Publications de mariages.* — Charles Dhuedene, 27 ans, rattacheur, et Maria Delcroix, 22 ans, soigneuse. — Léonard Cavrette, 41 ans, domestique, et Alexandrine Demulier, 34 ans, journalière. — Jean-Baptiste Dubois, 20 ans, sous-brigadier de douanes, et Marie Duchemin, 19 ans, domestique. — Julien Houtschoute, 39 ans, menuisier, et Clémence Bonsberg, 23 ans, soigneuse. — Alfred Maes, 28 ans, tisserand, et Marie Prouvost, 29 ans, tisseurde. — *Mariages.* — François Lelong, 27 ans, tisserand, et Zoé Lecrart, 23 ans, bonneuse. — Henri Salome, 25 ans, chaudronnier et Maria Vercouteze, 27 ans, rattacheuse. — *Déclarations de décès du 19 au 26 mai.* — Henri Blomme, 50 ans 11 mois, tisserand, Gauquier. — Jean-Baptiste Willefart, 60 ans, 11 mois, sans profession, Marlière. — Rosalie Debouvrie, 73 ans 6 mois, sans profession, Saint-Liévin. — Léon Carbonnet, 1 jour, Carrière des Prés. — Germaine Pollez, 20 mois, Bas-Chemin. — Louis Mouchon, 74 ans vieillard de l'hospice, Place. — Georges Catteaux, 3 ans 3 mois, Barlerie. — Jules Vauvanbeke, 45 mois, Saint-Liévin. — Henri Merlin, 2 mois, Saint-Liévin.

CROIX. — Déclarations de naissances du 14 au 20 mai. — *Germaine Martelaer, rue Léon Gambetta.* — Arthur Schoon, rue des Jardins. — Fernande Volt, Grande-Rue. — Suzanne Decottignies, Grande-Rue. — Gabrielle Vannes, rue Chevreul. — Blanche Duc, rue des Ogiers. — *Publications de mariages.* — Pierre Blyweert, 44 ans, tisserand, et Emma Desouter, 26 ans, soigneuse. — Léon Gorloo, 27 ans, peigneur, et Clémence Debackère, 21 ans, soigneuse. — François Deleplanque, 26 ans, maçon, et Eulalie Boulet, 22 ans, couturière. — Isidore Van Neerlervelde, 25 ans, garçon brasseur, et Jeanne Dedack, 29 ans, sans profession. — *Déclarations de décès du 14 au 20 mai.* — Henri Coulemans, 1 an 8 mois, Grande-Rue. — Antoine Haroux, 63 ans, cocher, rue de Tunis. — Marguerite Defontaine, 4 ans, Ruelle. — Henri Wardavoir, 2 ans, rue des Jardins.

MOUVEAUX. — Déclarations de naissances du 12 au 19 mai — Arthur Formant, la Croix-Boullette. — Amanda Pennel, les Duriez. — *Déclarations de décès du 12 au 19 mai.* — Paify, présenté sans vie, les Bonnets.

ASCUILLE-EN-VERBRIN. — Déclarations de naissances du 7 au 21 mai. — Camille Dhosy, Durmont. — Jeanne Delmazure, Place. — *Déclarations de décès du 7 au 21 mai.* — Jean Neyrinck, 21 ans, Durmont. — Remi Surmont, 19 mois, Berquier. — Marie Morel, 8 mois, Bas-Quartier.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEJAEGER-WILLEM qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Clémence-Arthémise DEJAEGER, décédée à Roubaix, le 26 mai 1892, à l'âge de 48 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 29 courant à 4 heures, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, impasse Horace Vernet, 8.

Les amis et connaissances de la famille Floris DURIEZ qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Floris-Emile DURIEZ, décédé à Roubaix, le 27 mai 1892, dans sa 49e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 5 h. 1|2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Industrie, 60.

Les amis et connaissances de la famille DUMEZ-LE-CLERCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Henri-Joseph DUMEZ, décédé à Roubaix, le 27 mai 1892, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels, qui auront lieu le dimanche 29 courant, à 4 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, 5, rue Franklin, 160.

Les amis et connaissances de la famille BROWAEYS-DELRUE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Julie-Joseph DELRUE, veuve de M. Adolphe BROWAEYS, décédée à Roubaix, le 27 mai 1892, dans sa soixante-treizième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 30 courant, à 9 heures 1|2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le dimanche 29, à 6 heures. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Etienne, 16.

Un Obit solennel du mois sera célébré au Maitre-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 30 mai 1892, à 10 heures 1|4, pour le repos de l'âme de Dame Aimé-Héloïse-Joseph MULLIEZ, épouse de Monsieur Désiré WIBAUX, décédée à Lille, le 29 avril 1892, à l'âge de quarante-deuxans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 30 mai 1892, à 10 heures 1|4, pour le repos de l'âme de Monsieur Alfred-Jean BAUDUIN, époux de Dame Joséphine WACHEL, décédé à Roubaix, le 22 mai 1891, dans sa quarante-cinquième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le lundi 30 mai 1892, à 9 heures; pour le repos de l'âme de Dame Eugénie THIEBAUT, veuve de M. François LEMAN, décédée à Roubaix, le 27 avril 1892, dans sa 70e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 mai 1892, à 8 heures 1|2, pour le repos de l'âme de Dame Augustine VERDONCK, épouse de M. Jean-Baptiste FERRAIN, décédée à Roubaix, le 4 mai 1891, dans sa 73e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LOIN DE FRANCE

Quand loin de mon pays — de notre belle France — Je sens du *Mikado* le parfum doux et pur, J'ai le cœur plus joyeux et rempli d'espérance, Car je vois ma patrie avec son ciel d'azur !

Dépositaire à Roubaix : DUHEM-MERCHEZ 31, Grande-Rue. En vente partout.

Fabricant, Félix Eydoux, Marseille. 30841d

SAISONS DE PRINTEMPS ET D'ETE

Pour les VETEMENTS tout faits ou sur mesures pour HOMMES ET ENFANTS, s'adresser à la Maison.

A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, LILLE

Maison de confiance n'acceptant aucun bon de crédit. 213

BELGIQUE

A Anderlues. — *Trois coups de grisou. — Neuf blessés.* — Trois coups de grisou viennent de se produire au puits n° 3 d'Anderlues si tristement célèbre.

Ils ont eu lieu au cours des travaux que l'administration fait faire pour retirer les victimes de la catastrophe du mois de mars dernier.

Neuf hommes ont été projetés en avant, parmi lesquels l'ingénieur. Tous les neuf sont plus ou moins blessés. Le puits est en feu, on désespère de retirer les 120 victimes qui gisaient au fond du puits depuis plus de deux mois. On ignore quand on pourra éteindre l'incendie.

Le pèlerinage du Cercle ouvrier à la Marlière. — C'est M. E. Graccé (et non Craesse) qui dirige la symphonie. Après le pèlerinage, les membres du cercle reviendront processionnellement au local, rue Saint-Pierre.

Tribunal correctionnel de Courtrai. — *Audience du 28 mai* — Présidence de M. Molitor, président. — *Un ivrogne récalcitrant.* — Le 16 avril dernier, le brigadier de gendarmerie Allaeys, en tournée au Haut-Judas, rencontrait, vers 10 heures du soir, un jeune homme qui titubait. Le brigadier s'approcha de l'individu, Henri C... et dressa procès-verbal. Rendu furieux par la perspective du tribunal, Henri adressa à le brigadier des injures publiques les injures les plus grossières. Il fut conduit au « Coetche » où il passa la nuit. A cause des bons antécédents et les regrets qu'il témoigne, le jeune homme ne cueille que 5 francs d'amende pour ivresse et 26 fr. ou 8 jours pour outrages au brigadier.

Tribunal correctionnel de Tournai. — *Audience du samedi 28 mai.* — Le sieur Pierre Martougin, de Pecq, a la langue passablement légère. Il ne badine pas avec les gens qui lui déplaisent. C'est ainsi que, ayant une dent contre Mme Cuvelier, qui dessert le bureau de postes de Pecq, il avait tout simplement écrit à l'autorité, c'est-à-dire au ministre des chemins de fer, une lettre accusant l'honorable fonctionnaire de vexations à son égard.

Lue à l'audience par le ministère public, cette lettre ne paraît accuser chez son auteur qu'un mince souci de la littérature et de l'orthographe. En revanche, elle renfermait une bonne dose de méchancetés et d'assertions qui, si elles avaient été établies, eussent entraîné la révocation de Mme Cuvelier. Cette manie épistolaire vaut à Martougin, grâce à ses bons antécédents et aux larmes abondantes qu'il verse à l'audience, 50 francs d'amende.

L'affaire d'Ellignies-Sainte-Anne. — On se rappelle l'agitation qui régna dans le canton de Quevaucamps par suite de la mort du malheureux Denenbourg, d'Ellignies-Sainte-Anne. Celui-ci, qui avait travaillé dans une sucrerie française, rentrait au pays le 5 janvier dernier en compagnie de Gustave Stradiot, qui avait également quitté Ellignies-Sainte-Anne pour aller travailler en France.

Les deux amis descendirent à la halte de Thumaide, prirent un verre ensemble dans un estaminet et regagnèrent leurs pénates chacun dans une direction différente. Le lendemain Denenbourg n'était pas rentré au logis et toutes sortes de bruits coururent sur cette disparition ; durant deux mois, on fit des recherches dans tous les étangs des alentours et enfin le 4 mars, on retirait le cadavre du pauvre jeune homme du marais d'Aubechies.

Le parquet fit procéder à l'autopsie du corps et le médecin-légiste déclara que celui-ci ne portait aucune trace de violences et que la mort était tout accidentelle.

Cette conclusion ne fit pas cesser les bruits de crime qui couraient et on accusa avec insistance Gustave Stradiot d'avoir assassiné son camarade.

Il se monta contre ledit Stradiot, qui tient un cabaret sur la place d'Ellignies-Sainte-Anne, une véritable cabale : à tous instants il était l'objet d'injures et de menaces, il ne se passait pas de jour où on ne brisât des vitres à sa demeure et les fermiers qui l'employaient furent menacés d'incendie s'ils le conservaient à leur service.

La situation ne fit que s'aggraver jusqu'au dimanche 13 mars dernier : ce jour-là, en présence de l'attitude très hostile de la population d'Ellignies, des gendarmes de Basecles arrivèrent dans la soirée pour garder le cabaret Stradiot : bientôt des pierres furent lancées contre la maison et les agents de la force publique sortirent pour faire cesser le désordre, ils arrêtèrent un des perturbateurs, le sieur Charles Wallez, qui tétait encore un énorme caillou en main.

A ce moment un certain nombre d'individus s'avancèrent et, la menace et l'injure à la bouche, exigèrent des gendarmes qu'ils relâchassent leur prisonnier.

Celui-ci fut alors introduit par ses gardiens dans l'estaminet de Stradiot, mais une grêle de pierres s'abattit sur l'immeuble, brisant portes et fenêtres et tout ce qui se trouvait dans la maison. Le bombardement dura jusqu'à 4 h. du matin.

Le Parquet de Tournai se rendit le lendemain matin sur les lieux et fut hué par une foule de 300 personnes réunies sur la place. Les magistrats ordonnèrent l'arrestation des sieurs Jean-François Denenbourg, Pierre-Joseph Denenbourg et Augustin Vanboug comme ayant pris part au pillage de la nuit précédente.

Les inculpés furent conduits à la prison de Tournai et comparaissaient aujourd'hui devant le tribunal correctionnel, de même que Wallez, sous la prévention de destruction de clôtures, d'outrages envers des gendarmes et de rébellion.

Le tribunal se compose de MM. Bonnet, vice-président, Delval et Simons, juges; M. Leschevin, procureur du roi, occupe le siège du ministère public.

Les prévenus nient tous les faits qui leur sont reprochés; les frères Denenbourg et Vanboug prétendent avoir réclamé avec force politesses la mise en liberté de Wallez.

Les plaidoiries auront lieu vendredi prochain. Me Broquet parlera pour Wallez; la défense des frères Dedenbourg et de Vamboug sera présentée par Me Joseph Hoyois.

Le rôle de l'audience comprenait encore quatre autres affaires se rapportant aux mêmes événements, mais elles ont dû être remises également à vendredi prochain.

Suicide à Luxembourg d'un major belge pensionné. — On télégraphie de Luxembourg, 28 mai : Le major Altwies, pensionné de l'Etat belge, s'est tiré, la nuit dernière, un coup de revolver. S'étant manqué, l'officier s'est pendu. »

Morte d'insolation. — Mme veuve P..., demeurant avenue du Boulevard, à Bruxelles, a succombé vendredi après-midi, à une insolation, au moment où elle passait Marché-aux-Grains. Son cadavre a été provisoirement transporté au dépôt mortuaire.

BIBLIOGRAPHIE

De superbes portraits de Mme Rose Caron, de M. Lapissida, Alexis Pouvier, Dupratz, Numa Baragnon, les généraux Gresser et Laveaucoupet; une belle page sur *Froufrou*, qui vient d'être reprise à la Comédie-Française; une très amusante revue comique du Salon, par Draner; de magnifiques gravures d'art; tels sont, avec les illustrations de Reichan, pour le roman de Mme Caro: *Amour de jeune fille*, les éléments qui composent le numéro de l'*Univers illustré* du 28 mai 1892.

Journal de la Jeunesse. — Sommaire de la 1017e livraison (28 mai 1892). — TEXTE : Le Secret de la Grève, par Mme de Nanteuil. — Les Secrets de la prestidigitation, par St. J. de l'Escap. — Le muséum, par Alexis Lemaistre. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Une fermeture de boutique originale. — Désobéissance criminelle, par Mme Lecomte du Nouy. — Chaque numéro, 40 centimes.

ILLUSTRATIONS DE : Barbant, Busson, E. Zier, etc.

ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Moniteur de la Banque et de la Bourse, 30, rue Bergère, Paris. (25e année). — Revue économique et financière indépendante de toute société de crédit, paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. Cours complets des valeurs de Banque, d'Assurances, de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs. Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues. Abonnement : Six francs par an. Envoyer : Dix francs. Numéros spécimen contre 0,50 en demandant.

Sommaire du n° 21. — Situation. Les Fonds 3 0|0 et 2 1|2 0|0 de l'Europe. Informations financières. Un conseil. La question du Change. Chemin de fer d'Alais au Rhône. Le dividende des chemins de fer lombards. Chemins de fer d'Arles à Saint-Louis. Les Mines d'or de l'Afrique du Sud. Chemins de fer des Charentes. Renseignements utiles : Valeurs à vendre, valeurs à acheter. Fonds italiens espagnols et portugais. Valeurs argentines. Cercle de Monaco. Actions de jouissance des Magasins généraux de Paris. Jurisprudence financière. Revue des valeurs Marché en banque. Petite correspondance. Banque de Paris et des Pays-Bas.

Tirages. — Ville de Paris : Crédit foncier de France. Banque Hypothécaire de France. Ville de Lyon 1880 (suite).

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. Sommaire du numéro du 28 mai 1892 : Grenade, Paris, l'incendie de la rue de Châlons; la promenade des membres de la Société française de Photographie; l'exposition canine; la médaille des conseillers municipaux. — L'eau à Paris : Adduction des sources de l'Avre; scènes, vues et types. — Portraits : Le général Klapka; le capitaine Hénon, Brébant. — Marine : La vie à bord. — Mode : La mode en mai 1892. — Départements : Le roi de Suède à Pau.

TEXTE : Chroniques : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron; Variété : L'art de manier la dynamite, par T. G.; Théâtres, par H. Lemaire; Adductions des sources de l'Avre, par Ch. de Coynart; La vie à bord, par un marin; La mode dans le monde, par Ludka; Le Sport, par Archiduc; etc., etc. En supplément : Tante Berceuse, roman par Jules Mary, illustrations de G. Vuillier. Echecs, Rébus Récréations de la famille, Explication des gravures, bibliographies, etc. Le numéro, 50 centimes.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 28 mai. — Les affaires ont été calmes cette semaine, mais le manque d'entrain n'a nui en rien à la bonne tenue des cours de nos fonds publics.

Maintenant les cours de nos grandes valeurs sont parvenus à un niveau si élevé, la marge qu'elles présentent à une nouvelle amélioration est si restreinte, qu'il y aurait de la part des acheteurs une certaine timidité à opérer avec le même emportement que par le passé.

Le 3 0|0 est à 98.97 le nouveau 98,22. Le Crédit foncier est à 1185. Les vendeurs recommencent à peser sur ce titre. C'est périodique.

Avance sensible de la Banque de Paris à 692,50.

La société générale reste ferme à 467,50.

Le crédit lyonnais est soutenu à 792,50.

Bonne tenue des immeubles de France à 455.

Nos grands chemins varient peu. Le Lyon s'immobilise à 1.475.

Le Suez malgré des mauvaises recettes est à 2.790.

L'action de la *société générale des Cirages Français* s'inscrit à la côte officielle à 455. On considère généralement ce prix comme un cours d'attente, le dividende devant être fixé à 25,50 par la prochaine assemblée d'actionnaires.

La nouvelle annexe de la cote officielle inscrit deux valeurs qui ont une grande similitude : les actions des Châlets de nécessité dont l'exploitation est parisienne et qui valent 1475 et les actions des Châlets de commodité dont l'exploitation a lieu dans les plus grandes villes de province et dont le prix n'a pas encore dépassé 687,50.

L'ancienneté de la première explique ces différences de cours qui ne tarderont vraisemblablement pas à se niveler dès que les résultats de la seconde affirmés par plusieurs exercices auront définitivement consolidé toute la prospérité.

Les fonds étrangers ont pour ainsi dire monopolisé toute l'activité du marché.

L'Italien est à 91,17. Le marché est persuadé que la situation finira par s'arranger.

La rente Extérieure s'est avancée à 66 sur la reprise des relations commerciales avec la France. La situation financière ne présente aucune amélioration.

Le Portugais 3 0|0 est lourd. La question est maintenant de savoir si le cabinet remanié va ratifier l'accord fait avec les porteurs.

En Banque, les valeurs de cuivre sont toujours agitées. La Morena fait preuve de bonne tenue aux environs de 122 fr.

Nos lecteurs se souviennent que nous leur avons recommandé les Soufres Romains.

Ceux qui ont suivi nos conseils n'ont eu qu'à s'en féliciter. Nous croyons que cette valeur n'est pas encore arriv